

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT

Groupe de concertation des étudiant.e.s-chercheur.se.s IUD/RISQ

MANDAT ET OBJECTIFS

Faire entendre la voix des étudiant.e.s aux cycles supérieurs membres de l'IUD/RISQ (principalement¹) et favoriser leur intégration au groupe. Ce mandat se décline en trois objectifs principaux :

- **Identifier les besoins et souhaits** des étudiant.e.s en termes de formations (p. ex. : méthodologie, analyses de données), d'activités souhaitées et d'offre de soutiens financiers;
- **Contribuer à la mise sur pied et à l'organisation des activités;**
- **Favoriser le soutien et le réseautage entre les étudiant.e.s.**

Notre groupe de concertation est sensible aux **principes d'équité, de diversité et d'inclusion**.

COMPOSITION DU GROUPE DE CONCERTATION

Le Groupe de concertation est composé de **6 représentants étudiants** ainsi que de la **direction scientifique et de la coordination du RISQ/IUD (n=4)²**, pour un total de 10 membres.

Éligibilité des représentants étudiants :

Afin de pouvoir soumettre sa candidature à titre de représentant étudiant au Groupe de concertation, les étudiant.e.s doivent être :

1. Inscrits dans un programme d'étude aux cycles supérieurs ayant une composante de type recherche, c'est-à-dire dans un programme impliquant la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse de recherche ou réaliser un stage post-doctoral;
2. Être un membre étudiant de l'IUD et/ou du RISQ, c'est-à-dire être dirigé ou co-dirigé par au moins un.e chercheur.se³ membre de l'IUD et/ou du RISQ.

¹ Le groupe de concertation représente les étudiant.e.s aux cycles supérieurs de l'IUD/RISQ. Les étudiant.e.s au baccalauréat impliqués dans des activités de recherche des chercheur.se.s de l'IUD/RISQ pourraient participer à certaines activités (sur invitation) de même que les étudiant.e.s membres de d'autres groupes de recherche en dépendances (sur invitation).

² La présence de la direction et de la coordination des équipes IUD/RISQ à ce Groupe de concertation est prévue afin d'assurer la pérennité du groupe compte tenu de la présence transitoire des étudiant.e.s impliqué.e.s.

³ Chercheur.se **régulier.ère** selon l'ancienne nomenclature du FRQ-SC (n'inclut donc pas les chercheur.se.s collaborateur.rice.s).

Appel aux candidatures et élection des représentants étudiants⁴ :

Les étudiant.e.s intéressé.e.s à participer au Groupe de concertation doivent se manifester lors de l'appel aux candidatures réalisé par l'IUD/RISQ. Deux semaines avant la tenue de l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) de l'IUD, une date pour la réalisation d'un **midi-présentation des candidat.e.s** sera déterminée avec les intéressé.e.s. Chaque étudiant.e devra soit réaliser une présentation en temps réel qui sera enregistrée lors de ce midi-présentation ou alors fournir une vidéo préenregistrée d'une durée 3 minutes expliquant leur intérêt à faire partie de ce Groupe ainsi que leurs souhaits ou éléments qu'il.elle souhaite apporter au Groupe. Les présentations seront rendues disponibles sur le web (accès à tous) et une période de votation de 48 heures suivra. **Toute la communauté étudiante membre de l'IUD/RISQ aura un droit de vote où elle pourra identifier les quatre étudiant.e.s qu'elle souhaite voir agir à titre de représentant.** Le droit de vote unique sera programmé via l'AGIQ et sera secret.

À noter que **deux étudiant.e.s siègent d'office au Groupe** de concertation, soit le représentant au comité scientifique de l'IUD ainsi que l'un des deux représentants au comité directeur du RISQ. Le représentant étudiant au comité scientifique de l'IUD est élu lors du comité scientifique de l'IUD. Les deux représentants étudiants au comité directeur du RISQ sont élus aux assemblées générales du RISQ pour un mandat de deux ans. Les deux étudiant.e.s du RISQ s'entendent entre eux pour déterminer qui est le représentant principal qui aura une place d'office au Groupe de concertation. L'autre étudiant.e représentant au comité directeur du RISQ doit suivre la même procédure d'élection s'il.elle souhaite s'impliquer au Groupe de concertation. Ainsi, il reste **quatre étudiant.e.s à élire par vote.**

Les étudiant.e.s ayant le plus haut nombre de vote seront élus à titre de représentants en fonction de ces deux critères de sélection :

1. Avoir au maximum deux représentants étudiants à la maîtrise parmi les six représentants,
2. Avoir au moins deux représentants étudiants membres du RISQ (*nb : les six représentants sont tous membres de l'IUD*).

S'il y a 4 étudiant.e.s ou moins qui se manifeste lors de l'appel aux candidatures, ils doivent tout de même réaliser la présentation de 3 minutes puis ils seront élus par acclamation.

Dévoilement des représentants et présence du Groupe à l'AGA de l'IUD :

Lors de l'AGA de l'IUD, une quinzaine de minutes sera accordée pour une présentation du Groupe de concertation. Cet espace permet au Groupe de faire entendre la voix et les revendications de leur communauté étudiante. Les représentants étudiants nommeront entre

⁴ Le comité a été mis sur pied en 2021-22. Les représentants de la première année de fonctionnement (2022-23) ont été choisis parmi les personnes ayant manifesté de l'intérêt lors d'un sondage réalisé par l'IUD en décembre 2021. Dès le **printemps 2023**, les étudiant.e.s désirant s'impliquer au Groupe de concertation devront se manifester lors de l'AGA de l'IUD et suivre la procédure telle que décrite dans cette charte de fonctionnement.

eux un porte-parole qui animera cette période et présentera le bilan des activités réalisées dans la dernière année par le Groupe de concertation (équipe sortante). Ensuite, les membres de l'équipe entrante au Groupe de concertation (élus et réélus) seront présentés de même que leurs souhaits et les activités prévues dans la prochaine année.

Implication demandée aux représentants étudiants :

- Présence aux rencontres statutaires du Groupe de concertation ayant lieu annuellement. Il y a au **minimum 3 rencontres** d'une durée de 2h chacune, lesquelles sont tenues en concordance avec le début des sessions universitaires. Au besoin, des rencontres additionnelles ou des échanges informels pourront avoir lieu.
- Présence d'au moins un représentant à l'AGA de l'IUD.
- Les **étudiant.e.s doivent s'engager pour une durée d'un an** (ce qui implique que la fin de leurs études n'est pas à court terme). Cet engagement est renouvelable pour une année supplémentaire sans élection si l'étudiant.e le souhaite et qu'il.elle est toujours éligible. Il n'y a pas de limite au nombre de mandat réalisé par un représentant, tant qu'il est éligible et élu par ses pairs.

RÔLES, RESPONSABILITÉS ET TÂCHES

Tel qu'indiqué plus haut, ce Groupe est composé de 10 membres. **Lors de toute prise de décision, un vote secret à majorité simple est réalisé. Seulement huit membres du Groupe de concertation sont votants : les six représentants étudiants ainsi que les deux directeurs scientifiques des équipes. Un quorum de trois voix étudiantes est requis pour procéder à un vote.** La coordination des équipes a droit de parole, mais n'est pas un membre votant.

Parmi les **tâches générales**, le Groupe choisit en concertation les activités réalisées annuellement en fonction des intérêts des étudiant.e.s et de l'appréciation des activités réalisées par le passé. Les activités réalisées peuvent à la fois être tenues en parallèle des événements phares (ex. : Sommet sur les dépendances ; Séminaire annuel Convergence, Recherche, Intervention) du RISQ/IUD, mais également être des activités à part entière. Les intérêts des étudiant.e.s seront compilés via différentes méthodes telles que la réalisation de sondages et des discussions informelles. Les membres du Groupe se partagent ensuite les tâches pour la mise en œuvre et l'organisation de ces activités. Certains **rôles, responsabilités et tâches sont spécifiques** selon le type de membre :

***Représentants étudiants⁵ :**

- Assister aux rencontres annuelles du Groupe. Un membre sera nommé comme animateur à chacune des rencontres (animation assumée à tour de rôle) et préparera avec la coordination les documents à discuter. À la fin de chacune des rencontres du

⁵ Les tâches des représentants étudiants au comité directeur du RISQ et au comité scientifique de l'IUD est d'assurer un rôle de porte-parole des éléments discutés au Groupe de concertation, notamment en dressant un bilan des activités ainsi qu'en représentant ses pairs au niveau de leurs souhaits et de leurs revendications.

Groupe, un temps statutaire sera réservé exclusivement aux représentants étudiants afin qu'ils puissent évaluer à la rencontre entre eux (satisfaction, enjeux, etc.), et ce, sans la présence de la coordination et de la direction des équipes. Un résumé au nom du groupe sera transmis aux coordonnateurs, lesquels assureront un rôle d'intermédiaire entre la direction et les représentants étudiants afin d'adresser les enjeux soulevés le cas échéant.

- Faire le lien avec les étudiant.e.s de son équipe de recherche sur leurs besoins exprimés et leurs souhaits pour discussion au sein du Groupe de concertation et, par le fait même, influencer les décisions prises au comité scientifique de l'IUD et au comité directeur du RISQ. L'ensemble de la communauté étudiante de l'IUD/RISQ devra être sondée via diverses méthodes telles que via des échanges informels et la réalisation de sondages.
- Faire le lien avec les étudiant.e.s de son équipe de recherche pour les inciter à voter pour leurs représentants annuellement et les informer de la possibilité de présenter leur candidature à titre de représentant au Groupe de concertation.
- Contribuer à la mise en œuvre et à l'organisation des activités, notamment en commentant les publicités et les formulaires d'évaluation des activités préparées par la coordination.
- Mobiliser les étudiant.e.s membres de leur équipe pour favoriser leur participation aux activités et transmettre les informations publicitaires.
- Promouvoir les activités via les réseaux sociaux.

***Direction scientifique IUD/RISQ :**

- Assister aux rencontres annuelles du Groupe et encadrer leur déroulement.
- Valider le budget annuel alloué aux activités par leur équipe de recherche respective.
- Mobiliser les chercheur.se.s membres de leur équipe de recherche afin de, par exemple, favoriser leur implication aux activités, informer leurs étudiant.e.s des activités et les encourager à soumettre leur candidature pour participer à ce Groupe de concertation.

***Coordination IUD/RISQ :**

- Organiser les rencontres du Groupe de concertation et préparer les documents associés avec les représentants étudiants.
- Assister aux rencontres annuelles du Groupe.
- Organiser et coordonner les activités :
 - o Effectuer les démarches auprès des formateurs pour déterminer leurs disponibilités;
 - o Proposer une première version des publicités ainsi des formulaires d'évaluation des activités aux représentants étudiants pour approbation;
 - o Promouvoir les activités, notamment via les sites web, pages Facebook du RISQ/IUD et envois courriels;
 - o Gérer les inscriptions aux activités;
 - o Faire les suivis aux formateurs et aux participants concernant les détails de la formation (horaire, équipement/logiciel à apporter, documentation, etc.);
 - o Réaliser les démarches administratives (ex : réservation de locaux, paiement des honoraires et des frais de déplacement des formateurs, versement des compensations financières aux étudiant.e.s éligibles le cas échéant);

- Analyser les données des formulaires d'évaluation des activités et préparer un bilan de l'appréciation pour discussion au Groupe.
- La coordination de l'IUD est également responsable de la mise à jour des listes de diffusion des étudiant.e.s membres du RISQ/IUD et ce, deux fois par année, ainsi que de la transmettre à la coordination du RISQ. Cette liste est mise à jour régulièrement afin de s'assurer 1- de l'éligibilité des étudiant.e.s aux activités organisées et 2- que la diffusion par courriel rejoint toute la communauté étudiante IUD/RISQ. En plus des coordonnées courriels des étudiant.e.s, les informations quant au titre de leur projet de recherche, leur programme universitaire et université d'attache de même que les personnes assurant la direction et co-direction de leur études seront documentées.
- Toute autre tâche favorisant l'organisation des activités.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le RISQ et l'IUD alloueront annuellement un budget de fonctionnement au Groupe de concertation en fonction des sommes disponibles et ce, tel que décidé au comité directeur du RISQ et au comité scientifique de l'IUD. Ce budget annuel ne peut pas être cumulé d'année en année et les dépenses doivent être admissibles selon les règles des subventions d'équipes du RISQ et de l'IUD (organisme subventionnaire : FRQ-SC).

AMANDEMENT À LA CHARTE

La Charte peut être amendée par le Groupe de concertation selon les règles en vigueur. Afin d'être effectif, tout amendement à la Charte doit être approuvé par le comité directeur du RISQ et le comité scientifique de l'IUD.